

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 16 JUILLET 2021**

Présents : Patrick RIVEMALE, Myriam ALINAT, Fabien COVINHES, Marie-Claude DECUP-CAUMES, Marie DELMAS, Vivien GUIRAUD, Bernard LAFFOND, Viviane RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD, Jean-François ROUSSET, Karine VALAT, Marie-Lou WALIGORSKI

Absents excusés : Laurent Bernat, Yves CASTAN

Procuration : Yves CASTAN à Patrick RIVEMALE

Secrétaire de séance : Nathalie RICARD

## **1 - Construction d'un multiservices : attribution du marché, autorisation de signature du marché : lot n°10 - Serrurerie**

Mr le Maire rappelle qu'une nouvelle consultation a eu lieu pour le lot n° 10- Serrurerie resté infructueux lors de l'attribution des marchés pour l'opération "construction d'un multiservices ". Trois offres ont été reçues. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 juillet.

L'entreprise Arnal et Gely est retenue.

L'enveloppe globale des douze lots s'élève à 377 491,67 euros HT.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer le marché avec l'entreprise retenue ainsi que tout document nécessaire à sa réalisation.

## **2 -Convention pour la pose et l'entretien des repères de crue entre le Syndicat Mixte Tarn Sorgues Dourdou Rance (SM TSDR), le Conseil Départemental de l'Aveyron et la commune de Montlaur.**

Monsieur le Maire présente le projet de convention pour la pose et l'entretien des repères de crue à venir entre le Syndicat Mixte Tarn Sorgues Dourdou Rance (SM TSDR), le Conseil Départemental de l'Aveyron et la commune de Montlaur.

Un des objectifs visés par ce projet est de contribuer à l'information préventive sur les crues et valoriser la mémoire des événements passés.

Monsieur le Maire expose que les repères de crue seraient mis en place sur la première pile du pont RD 101, cet emplacement répond aux contraintes en termes de visibilité et de fréquentation. Les repères de crue retenues sont ceux de 2014 et 1982. Adopté à l'unanimité.

## **3 - Objet : Election des représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T).**

Suite au renouvellement de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T) Monsieur le Maire propose d'élire les représentants titulaire et suppléant de la commune au sein de cette commission.

Le Conseil Municipal élit Patrick Rivemale délégué titulaire et Jean-François Rousset délégué suppléant

#### **4- Questions diverses**

- **Motocross** : Mr le Maire indique qu'une réunion de la commission d'homologation aura lieu le 30 juillet 2021 sur le terrain de motocross de Bellune.

- **Vitesse**: Une étude de vitesse va être réalisée à Moulin-neuf par les services départementaux compétents, ceci afin d'étudier quel dispositif, pédagogique ou dissuasif pourrait être mise en place pour limiter la vitesse dans la traversée du village.

- **Pétanque** : Mr le Maire présente un courrier de l'association : Amicale Pétanque Montlauraise. Une réunion sera proposée pour étudier leurs projets

- **Plan local d'urbanisme** : Mr le Maire donne des précisions sur la finalisation du PLUI.

-**Ecole** : Mme Marie-Claude Décup fait part du problème récurrent du chauffage à l'école, une nouvelle révision de la chaudière sera effectuée. Mr le Maire souligne les problèmes d'organisation occasionnés par la crise sanitaire : personnel supplémentaire, déplacement de la cantine. Nous n'avons pour l'heure aucune information sur les mesures à prendre pour la rentrée de septembre.

Fin de séance : 22h30